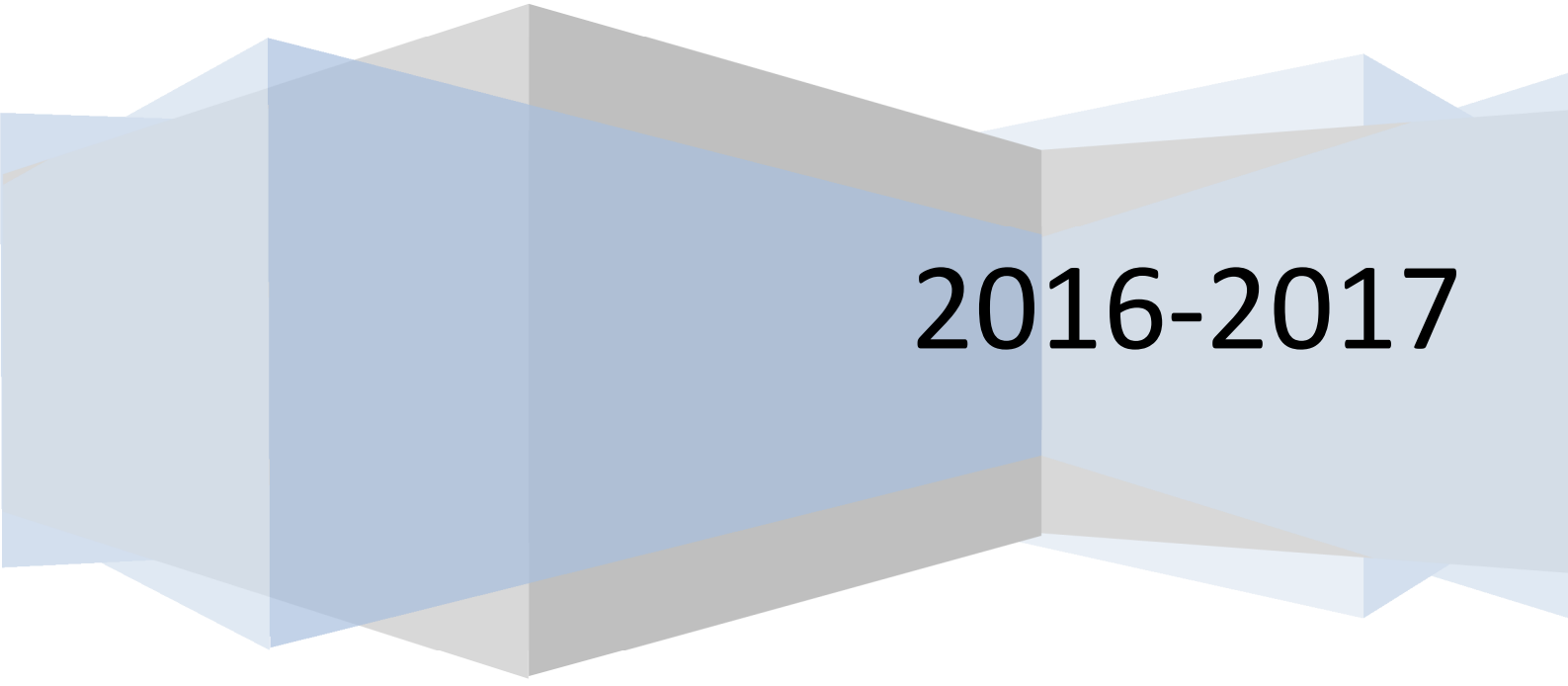
Université de Nanterre

Document d'information sur l'EC synthèse d'expérience professionnelle en Licence 3 - AES

Informations et consignes à suivre

Département d'Administration Economique et Sociale



2016-2017

Cette EC consiste à rédiger un mémoire sur une expérience professionnelle. Vous devez donc vous assurer que votre expérience professionnelle est valide et respecter les consignes de rédaction du mémoire.

1. Quelle expérience professionnelle ?

1 - L'expérience professionnelle qui pourra être prise comme référence est soit un **stage,** soit un emploi classique en CDD ou CDI avec contrat de travail à l'appui. Elle **s'effectue dans toute forme d'organisation** (firmes multinationales, PME/PMI, organismes internationaux, associations) relevant des divers secteurs de l'économie (industrie, services,...) [1].

2 - **La durée du stage** ou de la période de professionnalisation **est de 1 mois au minimum ou de 140h minimum**. Dans tous les cas, votre expérience professionnelle ne doit pas être antérieure à octobre 2015.

3- Pour savoir dans quelles conditions vous pouvez effectuer le stage, vous trouverez les informations nécessaires dans la rubrique stage sur le site du département. Si vous avez des questions quant à la validité de votre expérience professionnelle, vous pouvez contacter la direction du département.

4 - Cette mission conduit à la **rédaction d'un mémoire** dactylographié, de 5 pages (hors annexes), qui ne donne pas lieu à une soutenance par l'étudiant.

2. En quoi consiste le mémoire ?

Le document, remis par l'étudiant au secrétariat de la Licence 3 AES est un travail individuel et, en aucun cas, collectif.

Il s'agit d'un **mémoire** et non d'un rapport, c'est-à-dire qu'il s'agit de rendre compte de façon synthétique du travail fait pendant votre expérience professionnelle en évoquant les principales missions confiées et la manière dont elles auront été réalisées mais pas seulement. En effet, ce mémoire devra surtout comporter une **analyse de votre situation de travail** (exemple : analyse des relations sociales dans l'entreprise, appréciation des conflits ou tensions internes, compréhension des relations établies avec les clients et les fournisseurs, identification de la culture d'entreprise, etc) montrant que l'étudiant(e) a su prendre du recul.

Le mémoire devra être composé à minima des éléments suivants (le nombre de lignes souhaité est indiqué pour chaque partie ou sous-partie):

1. **Présentation du stage**, description rapide de l'environnement de l'entreprise (secteur, public/clients, concurrence/acteurs partenaires) et des missions effectuées, 15 lignes.

   Attention, la présentation de l'entreprise ne doit pas se borner à recopier les informations disponibles sur son site ou sur une plaquette publicitaire.

2. **Présentation du sujet traité dans le mémoire et justification de ce choix**. Vous devez ici préciser quel aspect de votre situation de travail a retenu votre attention, et expliquer pourquoi vous avez choisi de travailler sur cela. Il s'agit de vous amener à mettre en évidence les questions qui se sont posées à l'issue de votre expérience professionnelle puis d'en choisir une qui sera le fil directeur de votre devoir. Dans ce paragraphe, vous devez donc formuler une problématique (la question que vous aurez retenue) que vous

[1] Cas particuliers et exceptions (ces activités ne peuvent donner lieu à la validation d'un mémoire) : garde d'enfant, aides à la personne, cours de soutien, gardiennage. L'objectif de ce stage ou de cette période de professionnalisation est en effet de découvrir une organisation.

justifierez ensuite (vous expliquerez pourquoi cette question vous a paru intéressante ou importante), 20 lignes.

3. **Analyse et traitement du sujet**, 60 lignes décomposées comme suit:
    a. **Choix d'une ou plusieurs disciplines de référence** (gestion, droit, économie, psychologie, sociologie, ressources humaines...) et **explication de ce choix**, 20 lignes.
    b. **Analyse**, 40 lignes

4. **Conclusion et bilan de l'expérience** (points positifs, négatifs, …), 15 lignes.

5. Références bibliographiques. La bibliographie doit comprendre 4 ou 5 ouvrages ou articles que vous devez par ailleurs mobiliser dans le corps du texte. Elle doit répondre aux normes universitaires en vigueur (Nom de l'auteur, prénom, date de publication, titre de l'ouvrage ou de l'article, nom de la revue, n°, pages de début et de fin de l'article, lieu de publication)

L'étudiant peut recourir à des **présentations graphiques** (tableaux...) **mais le document doit être rédigé.** La démarche, les méthodes et les outils seront évoqués de façon concrète : **il ne s'agit pas de reprendre les descriptions générales figurant dans les cours suivis ou les ouvrages de référence.**

Lors de l'évaluation, une attention particulière sera apportée à la qualité de la rédaction (syntaxe et orthographe). Si vous n'êtes pas sûr de la qualité de votre orthographe et/ou de votre syntaxe, il est impératif de faire relire votre mémoire par une personne plus à même que vous de déceler les éventuelles erreurs. Le correcteur se réserve le droit d'ôter 2 points pour sanctionner un mémoire dont le niveau de langue est insuffisant.

Le mémoire comprendra 5 pages au maximum hors annexes (en cas de non-respect de cette indication, le mémoire ne sera pas corrigé et devra être refait). Le mémoire doit être rédigé en utilisant un traitement de texte et en respectant un minimum de normes d'écriture, essentiellement :

·**justification des paragraphes.** Lorsque vous justifiez du texte, des espaces sont insérés entre les mots de façon à ce que les deux extrémités de chaque ligne soient alignées sur les deux marges. Dans l'onglet mise en page de votre traitement de texte cliquez sur paragraphe puis l'icône 

utilisation de polices et de tailles les plus répandues (Times ou Times New Roman et une taille12 points),

des notes en bas de pages en cas de besoin,

une pagination et une numérotation de pages correctes,

avoir des paragraphes et des parties uniformes (même taille pour les différents titres de même niveau)…

Le mémoire devra mentionner clairement **sur la page de couverture :**

l'Université et le département d'AES,

le nom et le N° de l'étudiant, en haut à droite,

le nom de l'entreprise où la mission a été effectuée,

le titre (et non uniquement MEMOIRE DE STAGE comme titre),

l'année universitaire.

3. Comment déposer votre mémoire ?

Le dépôt se fera en deux temps, au plus tard **le 24 mars 2017** avec :

1) un dépôt électronique sur la plateforme de détection du plagiat sur la page suivante : student.ephorus.com. Vous devrez remplir un code, qui est l'adresse de Mme Moine : fmoine@u-paris10.fr. Puis vous devrez renseigner votre numéro d'étudiant, votre prénom (« first name »), et votre nom de famille (« surname »), avant de saisir votre adresse email. Vous pourrez déposer votre fichier en cliquant sur « choisir le fichier ». Ce fichier doit être exclusivement au format .pdf, et doit être intitulé comme suit : NOMprenom.pdf (ex : BRAUNalice.pdf). Attention ce fichier ne doit pas comprendre les annexes, ni la copie de la convention de stage/contrat de travail
2) un dépôt au format papier au secrétaire des L3. Ce document comprendra bien les annexes ainsi que la copie de la convention de stage/contrat de travail. Si vous n'êtes pas en mesure de déposer votre exemplaire au secrétariat, vous pouvez l'envoyer à l'adresse suivante :

Secrétariat du département AES- L3

Université Paris Ouest Nanterre – La Défense

200, avenue de la République

92001 NANTERRE

Attention : votre mémoire ne sera pas considéré comme recevable si vous ne joignez pas la copie de la convention de stage ou du contrat de travail au document papier.

Le mémoire est noté sur 20. La note finale tiendra compte uniquement du mémoire lui-même, évalué par un enseignant d'AES et non de l'avis de l'employeur ou du responsable de stage.